

## **Programme individuel pour le déroulement de la formation de l'apprenti**

Pour que la personne en formation dispose d'une vue d'ensemble du déroulement de l'apprentissage, elle doit établir un plan individuel de formation indiquant le déroulement dans le temps des différentes phases de son apprentissage. Elle sait ainsi exactement ce qui l'attend.

Les données nécessaires pour ce programme individuel lui seront fournies pendant le cours interentreprises et par l'école professionnelle.

Le déroulement dans le temps des différentes phases de la formation au sein de l'entreprise sera planifié avec le formateur sur la base du programme de formation spécifique à l'entreprise.

Vous trouverez dans les pages qui suivent un **exemple** de programme individuel de ce type ainsi qu'un **modèle à remplir** dans lequel vous pourrez établir votre propre planification. Vous trouverez ce modèle sous [www.rkg.ch](http://www.rkg.ch).